FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
AÏKIBUDO KINOMICHI & DISCIPLINES ASSOCIÉES

PROJET SPORTIF FÉDÉRAL

2025 - 2028





SOMMAIRE

Qu'est-ce que le PSF ? 3

Le mot du Président 3

La FFAAA, 42 ans d'existence 4

Fonctionnement & bénévolat 5

Les disciplines de la FFAAA 6-8

Constat général & bilan d'étape 9-11

Les objectifs fédéraux 13-21

Conclusion 22

Qu'est-ce que le PSF ?

Le Projet Sportif Fédéral (PSF) définit la politique de développement des pratiques de la FFAAA et les actions prioritaires à mettre en œuvre pour la période 2024-2028, en cohérence avec les orientations du Ministère des Sports.

Il s'adresse à l'ensemble du mouvement sportif, à commencer par les licencié.e.s, clubs, comités interdépartementaux et ligues de la FFAAA, et tous les acteurs institutionnels en lien avec nos disciplines.

Le PSF est mis en œuvre par déclinaison sur l'ensemble de nos territoires avec une volonté affichée de prendre en compte la spécificité de chacun d'entre eux. Il s'agit de s'appuyer sur un principe de réalité, au regard des moyens mobilisables, et de constituer un cadre d'action pour chaque organe déconcentré, dans un esprit de dialogue au sein de la fédération et de co-construction de solutions adaptées.

C'est la raison pour laquelle, l'élaboration et surtout la mise en œuvre des actions s'appuieront sur des travaux collectifs déployés dans les territoires et portés par les différents acteurs de la FFAAA.

Grâce à ce projet, la FFAAA assure une dynamique positive de ses disciplines, en favorisant la croissance du nombre de pratiquant.e.s et en consolidant son ancrage institutionnel.

Le mot du Président

Une fédération ouverte et inclusive !

Nos disciplines sont ancrées dans leurs traditions - et c'est leur vertu – mais elles se doivent également de s'adapter aux évolutions sociétales.

La nouvelle équipe dirigeante souhaite qu'à travers ce projet, nous puissions assurer une présence plus forte sur les territoires, proposer un soutien plus actif aux clubs et aux pratiquant.e.s de nos disciplines.

En unissant nos forces et en valorisant toutes les initiatives, nous avons à cœur de faire prospérer à toutes les échelles, un développement adapté à chacun.

Avec enthousiasme et passion, nous souhaitons garantir avant tout une priorité à la pratique, qu'elle soit accessible au plus grand nombre, qu'elle puisse attirer de nouveaux adeptes, pour un épanouissement de tous les publics qui nous rejoindront.

Une fédération forte, inclusive et tournée vers l'avenir.

Thierry Kessenheimer,
Président de la FFAAA

LA FFAAA, 42 ANS D'EXISTENCE

Créée en 1983, la FFAAA est une fédération sportive qui a pour objet l'organisation de la pratique de l'Aïkido, et de ses disciplines associées, sur le territoire national. Elle est agréée depuis 1985 par le Ministère des Sports et exerce son activité en toute indépendance.

Elle agit pour le développement et l'accessibilité des arts Aïki. Grâce à sa commission des grades (CSGDE), elle est compétente pour délivrer des grades Dan, reconnus par l'État. Enfin, elle représente ses disciplines en local sur nos territoires jusqu'aux organisations internationales.

Ainsi, la FFAAA compte plus de 830 structures membres qui regroupent aujourd'hui plus de 21 000 pratiquants.

Une Fédération reconnue à l'échelle nationale ...

... et à l'international

QUELQUES DATES MARQUANTES

- **1983 - 1985** — Création de la FFAAA et obtention de l'agrément ministériel
- **2001** — Intégration de la discipline Kinomichi
- **2014** — Stage international du Doshu, Paris
- **2016** — 8e dan de Christian Tissier
- **2019** — Séminaire international du Dojo-Cho, Paris ; 9e dan d'Alain Floquet (Aïkibudo)
- **2020** — Intégration du Wanomichi et du Takemusu Aïki
- **2022** — 8e dan d'Hubert Thomas (Kinomichi)
- **2024** — 8e dan de Daniel Toutain (Wanomichi)

UNE IDENTITÉ FORTE

- **Les valeurs humaines**
 Un partenaire plutôt qu'un adversaire
 L'intégrité du partenaire
 Le respect envers les autres
- **La qualité technique**
 La diversité des pratiques
 Un large catalogue technique
 Des principes solides
- **Des disciplines inclusives**
 Une pratique mixte et intergénérationnelle,
 Une accessibilité à tous les publics,
 Des cours Sport-Santé Bien-Être

FONCTIONNEMENT & BÉNÉVOLAT

L'équipe dirigeante de la Fédération s'appuie sur un collectif de bénévoles élus par les clubs et leurs représentants, assistée d'une cellule administrative de 6 salarié.e.s. La FFAAA délègue une partie de son organisation aux ligues, CID et CODEPS qui assurent le déploiement des stratégies de développement fédéral et une gestion locale cohérente.

La démocratie fédérale s'inscrit dans un modèle relativement classique de fonctionnement associatif, dans le respect des valeurs du code du sport et des disciplines qu'elle incarne.



Siège de la FFAAA

Équipe administrative de 6 salarié.e.s

Dirige

Collège Technique National (CTN)

22 membres dont 18 DFR et 4 chargés de mission
Assure la cohérence technique et pédagogique sur l'ensemble des territoires

Conseille

Conseille

Conseil des Hauts Gradés (CHG)

8 membres experts

Présidence & Bureau fédéral

Le Bureau est composé de 7 membres du CD. Il fixe les orientations stratégiques, pilote le projet fédéral et assure la gestion quotidienne de la Fédération

Désigne

Commissions

19 commissions qui impulsent des projets transversaux et qui déclinent le PSF grâce à un travail spécifique dédié

Valide

Comité directeur

Le Comité directeur est composé de 24 membres élus qui mettent en œuvre la politique générale et appliquent les décisions prises en assemblée générale.

Élisent

Assemblée générale

40 élus représentent les clubs dans les prises de décisions nationales

Élisent

Clubs

Près de 830 présidents de clubs

\+ Un institut de formation, créé en 2022, qui s'occupe de la gestion et du développement de toutes les formations qualifiantes et diplômantes offertes par la fédération (création, coordination et organisation)

AÏKIDO

L'aïkido est un art martial japonais, créé dans la première moitié du XXème siècle par Morihei Ueshiba. Il se distingue par sa philosophie unique qui en fait avant tout, plus qu'un sport de combat, un système éducatif visant l'épanouissement personnel.

C'est un « budo », une voie dans laquelle parcourir le chemin est un but en soi et où la pratique se suffit à elle-même. Dans cette discipline, l'attaquant n'est pas perçu comme un ennemi, mais comme un partenaire offrant l'opportunité de progresser. La pratique se déroule principalement en binôme, avec des techniques d'immobilisation et de projection, à mains nues dans la plupart des cas. De façon plus occasionnelle, des armes en bois comme le sabre, le bâton ou le couteau sont utilisées.



L'aïkido propose des situations de confrontation encadrées (saisies, frappes) où l'objectif est de résoudre le conflit tout en préservant l'intégrité physique de chacun des protagonistes. Chaque pratiquant joue successivement le rôle d'attaquant et de défenseur, instaurant ainsi une dynamique de coopération gagnant-gagnant.

Dépourvu de compétition, l'aïkido promeut l'acceptation des différences et le respect mutuel. L'absence de toute idée de compétition permet à des individus de tous âges, sexes et morphologies de pratiquer ensemble, le niveau d'intensité étant adapté aux capacités de chacun. Véritable atout pour le bien-être, une pratique régulière de l'aïkido contribue à améliorer la capacité cardio-respiratoire, la souplesse articulaire et la motricité globale tout au long de la vie.

Inclusif et intergénérationnel, l'aïkido, en développant les qualités relationnelles et adaptatives de chacun, constitue une excellente plateforme pour favoriser le vivre-ensemble.

AÏKIBUDO

L'Aïkibudo est un art martial de paix et d'harmonie qui prône des valeurs humanistes. Son histoire est intimement liée à la vie de son fondateur, Maître Alain Floquet.

Puisant ses racines dans les écoles traditionnelles du patrimoine martial japonais et issu de l'enseignement de Maître Minoru Mochizuki pour l'Aiki jutsu du Yoseikan, l'Aïkibudo dépasse le simple cadre de la pratique technique.

L'Aïkibudo est un art martial d'une remarquable efficacité. Il doit se pratiquer sans complaisance mais également sans brutalité.

Les techniques sont nombreuses et chacune peut s'appliquer à un grand nombre d'attaques, ce qui multiplie les combinaisons possibles.

Elles sont accessibles à tous, quels que soient l'âge ou le sexe.





KINOMICHI

À son arrivée en France en 1961, Maître Masamichi Noro est uchi-deshi de Maître Moriheï Ueshiba et délégué pour le développement de l'Aïkido en Europe et en Afrique. Il adhère à la FFAAA en 2000 en ayant fondé auparavant en 1979 le Kinomichi afin de se rapprocher de la pratique de son Maître.

Cet art martial traditionnel utilise comme processus éducatif les principes et les techniques de l'Aïkido associés à une pédagogie différente.

La préparation a pour but de créer au début une sensibilité et une disponibilité corporelle harmonieuse. Les mouvements étirés et amples avec un contact doux modifient l'apprentissage et l'approche visuelle extérieure des techniques.

À un stade plus avancé, la progression est basée sur une nomenclature et des grades Dan. L'expression dynamique de la discipline utilise des concepts communs aux arts Aïki.

WANOMICHI

Le Wanomichi Aiki est le prolongement des enseignements traditionnels de Morihiro Saito sensei, l'un des principaux disciples du Maître Morihei Ueshiba. Parmi les arts de l'Aïki, cette discipline se distingue aussi par une méthode pédagogique adaptée par Daniel Toutain, élève direct de Saito sensei.

Des exercices particuliers permettent d'assimiler la biomécanique précise des techniques à mains nues, de même qu'une préparation physique et mentale issue du Yoga apporte un précieux complément. L'Aikiken et l'Aikijo, pratique singulière avec sabre et bâton en bois ayant un lien subtil avec les techniques à mains nues, occupent par ailleurs une place prépondérante. Saito sensei, seul héritier de ces techniques spécifiques d'armes du Maître Ueshiba, délivrait un diplôme spécial d'enseignement dont Daniel Toutain a reçu le plus haut niveau de certification. Cette transmission caractérise particulièrement le Wanomichi Aiki.

Intégré dans la FFAAA depuis 2021, le Wanomichi Aiki s'apparente à un chemin initiatique dont le but principal est le développement personnel à tous les niveaux par le biais d'une maîtrise de techniques d'origine martiale.





TAKEMUSU AÏKI

Tomita Sensei, élève du fondateur de 1961 à 1968, puis élève de Saito Sensei jusqu'en 1992 (7e dan l'Aikikai et 8e dan IMAF) conceptualise le Takemusu Aiki en s'inspirant des enseignements du fondateur, des principes fondamentaux de l'école Iwama, de son étude personnelle de la biomécanique anatomique, des fondements martiaux du Daïto Ryu Aïki Jujutsu, de l'histoire du Bushido et des arts martiaux Japonais et de leurs écoles, et des techniques ancestrales de combat des Samouraï.

La pratique à mains nues proposée dans le Takemusu Aiki, permet d'éprouver les « principes » en situation martiale et fait un lien permanent avec la pratique des armes dans une logique de combat, de rapidité et d'efficacité du geste et du mouvement du corps.

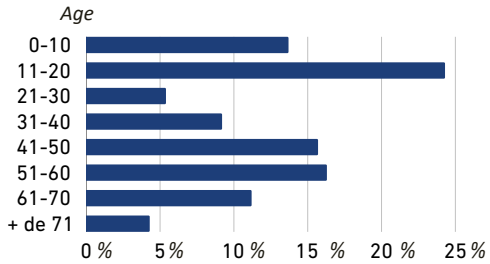
Takeji Tomita a fait un travail de recherche important sur la pratique des armes dans les arts martiaux japonais, visant à approfondir le travail de Saito Sensei en l'espèce. Tomita Sensei désigne l'efficacité, la justesse, la puissance, et la précision des techniques comme le cœur de l'art.

CONSTAT GÉNÉRAL

En amont de l'écriture du projet fédéral de la FFAAA, il semble essentiel d'établir un état des lieux chiffré des effectifs de la Fédération.

Durant la saison sportive 2018-2019, la FFAAA comptait près de 25 000 licencié.e.s et comprenait 33 % de nouvelles licences. Comme l'ensemble du mouvement sportif, la Fédération n'a pas été épargnée par la période de confinement et a vu son nombre de licences baisser drastiquement de 40 % en 2021. À ce jour, la FFAAA tente de retrouver ses chiffres d'avant COVID et comptabilise 21 000 licences. En revanche, le pourcentage de nouvelles licences reste stable, autour des 34 %, et met en avant l'intérêt fort et toujours présent porté aux arts Aïki.

LA PYRAMIDE DES ÂGES



Pourcentage de licenciés par tranche d'âge
Saison 2023 - 2024

Cette pyramide des âges est une bonne représentation des dynamiques de pratique par tranche d'âge. On constate que plus de 40 % des licences sont prises par des adhérants de moins de 31 ans.

L'engagement des jeunes est un signe de vitalité pour une fédération. Ces chiffres témoignent de l'attractivité des disciplines Aïki auprès des plus jeunes, qui y trouvent une activité sportive répondant à leurs attentes.

La FFAAA doit poursuivre et redoubler ses efforts en mettant en place des actions concrètes vers le développement des arts Aïki chez les moins de 18 ans, mais également envers le public étudiant 18-25 ans, moins nombreux et pourtant prometteur de nos disciplines.

LA PARTICIPATION FÉMININE



Pourcentage de licenciées féminines par saison sportive

On observe ici une dynamique de féminisation de la pratique positive. Elle reste néanmoins grandement perfectible pour une discipline mixte.

Les efforts de la Fédération doivent s'orienter vers une égalité réelle et observable, autant dans la pratique que dans les conditions d'accès aux fonctions de direction et d'encadrement des arts Aïki.

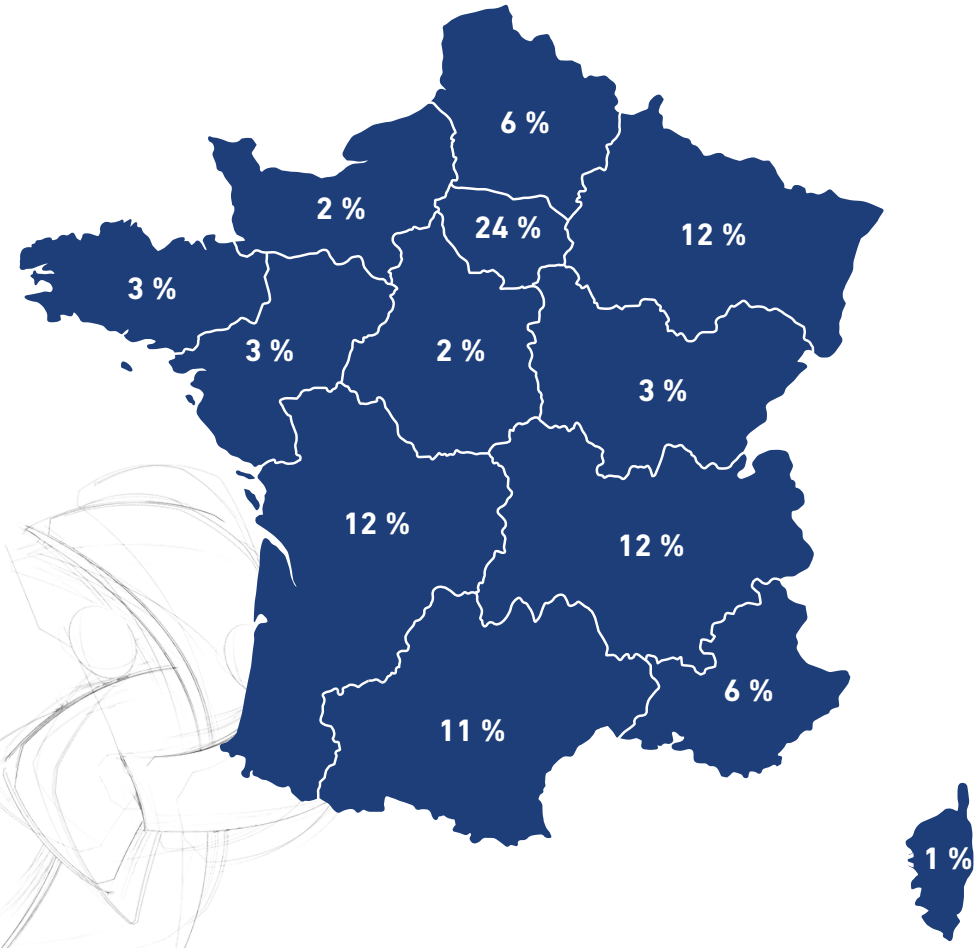
La FFAAA prévoit de prolonger son engagement sur cette thématique en préparant un plan de féminisation pour lever les freins à la pratique et promouvoir une culture sportive plus égalitaire et inclusive.

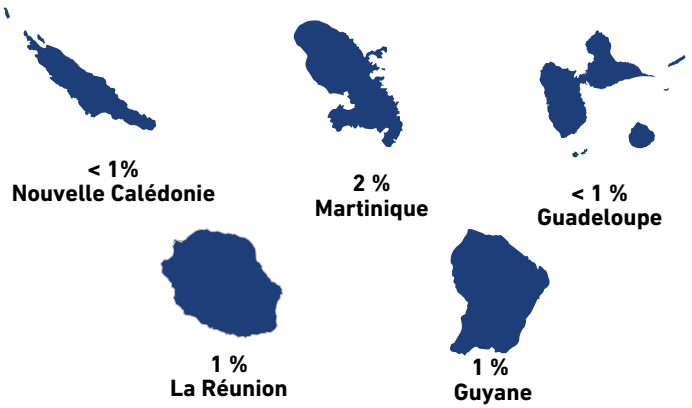
CONSTAT GÉNÉRAL

MAILLAGE TERRITORIAL

Les disciplines de la Fédération sont réparties sur tout le territoire, en métropole comme en outremer. Les cinq grandes régions françaises réunissent plus de 70 % des clubs.
La Fédération prêtera main forte aux autres régions pour continuer à se développer.







BILAN D'ÉTAPE

Les disciplines de la FFAAA se distinguent des autres activités sportives par les points suivants :

· absence de compétition,
· pratique inclusive mixte et intergénérationnelle,
· pratique sans discrimination de niveaux techniques.

La pratique des arts Aïki repose sur une transmission proposée par des enseignants bénévoles ou professionnels qui encadrent les licenciés en leur garantissant une qualité d'enseignement. Cette richesse s'appuie sur une formation, qualifiante et continue, présente et accessible, pour répondre aux attentes des licenciés et des enseignants.

La Fédération ouvre également la pratique sportive à des publics éloignés de celle-ci, notamment par une pratique adaptée au Sport Santé Bien-Être et à divers handicaps.

En parallèle, des règlements sont mis en place pour favoriser l'accès aux passages de grades aux publics porteurs de handicap pour trouver des solutions et des adaptations afin que la progression soit la même pour tous.

LE DÉVELOPPEMENT DES DISCIPLINES : UNE PRIORITÉ DE LA FFAAA

La FFAAA souhaite redoubler d'efforts en faveur du développement et de la promotion de ses disciplines.

En s'appuyant sur l'attrait des arts martiaux japonais et de leur éthique, elle valorise les qualités spécifiques de pratique permettant un épanouissement naturel du corps et de l'esprit à tous les âges de la vie. Elle met en lumière le fait que la pratique de l'Aïkido amène à l'équilibre personnel mais aussi à la vitalité dans la durée.

La FFAAA s'efforcera de développer sa communication envers les clubs, notamment pour les aider à mieux faire connaître ses disciplines aux non-pratiquants.



AXES PRIORITAIRES DE DÉVELOPPEMENT



2025 - 2028

LES OBJECTIFS FÉDÉRAUX

Les élections fédérales de 2024 ont permis à une nouvelle équipe de bénévoles de se mettre au service de la FFAAA avec des ambitions et des priorités clairement identifiées.

Fort des réalisations et des actions menées précédemment, le renouvellement complet du Comité Directeur insuffle une énergie nouvelle et une dynamique volontaire d'amélioration du rôle de la Fédération vis-à-vis des pratiquant.e.s, des clubs et des organes déconcentrés.

Ce projet permet aujourd'hui d'afficher les priorités fédérales en termes de développement sous plusieurs axes stratégiques qui se rejoignent et se complètent.



AXE 1 : DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE - SPORT POUR TOUS

Les arts Aïki sont des moteurs d'un épanouissement personnel à travers la pratique. Il est nécessaire de positionner les disciplines de la FFAAA comme des activités de loisirs, accessibles à tous, pour promouvoir la santé, la détente et la convivialité.

La pratique inclusive étant l'un des atouts de l'Aïkido, il est important de développer les projets accompagnant les publics spécifiques à la pratique sportive : les jeunes, les femmes, les seniors, et tous ceux qui se sentent peu capables d'accéder à une discipline sportive.

AXE 2 : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ

Travailler sur l'éthique et la citoyenneté est essentiel pour la FFAAA, car cela renforce les valeurs fondamentales de l'Aïkido. La fédération promeut et encourage toute initiative sociale qui a pour but de créer un environnement équitable et inclusif pour garantir une pratique sportive saine et accessible à tous.

Le sport est un formidable levier d'inclusion sociale. En sensibilisant aux comportements respectueux, à l'égalité et à la lutte contre toutes formes de violence, la FFAAA doit jouer un rôle éducatif auprès des jeunes et du grand public. Cela renforce le lien social et la cohésion au sein des communautés, tout en assurant un développement durable et éthique du sport.

AXE 3 : FORMATION ET STRUCTURATION

La qualité de l'enseignement et ses outils pédagogiques constituent un facteur clé de succès essentiel pour structurer et développer la pratique. Elle garantit également un partage complet des compétences et des valeurs de nos disciplines.

La FFAAA va mener des travaux dans le but de structurer le suivi avec un socle commun et de s'adapter aux besoins locaux, tout en déclinant des modules qui permettraient de viser des publics spécifiques : jeunes ou sport-santé.

AXE 4 : COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

La Fédération s'appuie sur les ligues régionales et les clubs qui constituent la trame et la source vivante de son développement.

Le déploiement d'outils de gestion au service des clubs et des licenciés permet de soulager le travail des bénévoles et d'harmoniser les données au niveau national. La Fédération souhaite également apporter des contributions concrètes aux clubs dans leur stratégie de communication au local visant le recrutement de nouveaux adhérents, la fidélisation des pratiquants et la promotion de la discipline auprès des non-pratiquants.

LES OBJECTIFS FÉDÉRAUX

AXE 1 : DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

L'aïkido est une discipline inclusive, intergénérationnelle qui se distingue par sa philosophie unique et qui en fait avant tout, plus qu'un sport de combat, un système éducatif visant l'épanouissement personnel.

Pourtant, son accessibilité reste un défi. Pour répondre à ces enjeux, la Fédération s'engage activement à démocratiser l'aïkido et ses disciplines associées et à permettre au plus grand nombre d'y accéder, quel que soit l'âge, le niveau ou la condition physique. Aussi, chaque action locale en lien direct avec les axes proposés sera prioritairement soutenue par la Fédération

1 SOUTIEN FINANCIER AUX CLUBS POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE

La FFAAA souhaite être présente au plus près des clubs afin de les aider à promouvoir les disciplines et développer la pratique.
Via la campagne PSF, les aides ultra-marines, le fond de solidarité et les subventions régionales, les associations affiliées ont un panel d'aides financières qui soutiennent les actions de promotion locales qui ont notamment pour objectif de faire connaître à tous les arts Aïki (événements liés aux arts martiaux, au Japon ou à la culture japonaise ; journées municipales dédiées au sport ; journées des associations etc.).



2 DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE CHEZ LES JEUNES

L'ouverture de pôles jeunes sur nos territoires pour accompagner le développement de cette pratique est un des objectifs de la FFAAA, à l'image de ce qui est mis en place au niveau national.

Les actions à mener relèvent des différentes strates régionales puisqu'elles intègrent aussi bien les organisations d'événements spécifiques dédiés aux jeunes (stages techniques ou journées thématiques), que la mise en place de formations techniques spécifiques pour les enseignants (AFAC ou modules "enseignements jeunes" des formations) ou encore l'extension des clubs à l'enseignement "jeunes" avec l'ouverture de créneaux dédiés. Par ailleurs, la FFAAA souhaite valoriser les initiatives locales en lien avec le public enfant ou étudiant (démonstration dans les écoles, les universités ou initiation).

LES OBJECTIFS FÉDÉRAUX

AXE 1 : DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE

3 PLAN DE FÉMINISATION DE LA PRATIQUE

La Fédération met en place une commission féminine décidée à œuvrer pour une égalité réelle d'accès à la pratique sportive, ainsi qu'aux fonctions de direction et d'encadrement. Elle a également l'intention d'engager ses structures déconcentrées ainsi que ses clubs à mettre en place des dispositifs concrets, notamment des événements à thématiques diverses.

La FFAAA a désormais une stricte parité au Comité directeur fédéral et continue à œuvrer en ce sens dans ses instances administratives et techniques (Collège Technique National, Conseil des Hauts Gradés). Par ailleurs, la Fédération s'engage à accompagner les organes déconcentrés qui auront l'obligation, à l'horizon 2028, d'avoir cette même parité au sein de leur comité de direction.





4 ACCESSIBILITÉ DE LA PRATIQUE POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La Fédération met en place une commission Handicap afin de référencer les différents types de handicap existant parmi les pratiquants. Le but de cette recherche est de proposer des solutions d'adaptation et d'inclusion.

Outre l'écriture d'un nouveau règlement particulier pour rendre les examens grades accessibles à tous, la fédération soutiendra les initiatives locales pour faire appliquer ce droit à tous selon des conditions équitables et adaptées à chacun. Les actions mettant en avant des partenariats avec des structures spécialisées pour aider au développement d'un enseignement adapté à une pratique spécifique et inclusive seront activement soutenues par la Fédération.

LES OBJECTIFS FÉDÉRAUX

AXE 2 : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ

La Fédération a mis en place une commission *Éthique sportive* et une commission *Développement durable*.



1 LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

La Fédération engage des formations sous la forme de webinaire pour étoffer les compétences des membres de la cellule d'alerte, notamment en termes d'écoute des violences sexistes et sexuelles. La cellule d'alerte fédérale s'inscrit dans le dispositif ministériel Signal-Sports.

Elle déploiera également une série de sensibilisations auprès des responsables de clubs et des enseignants sur les questions relevant de l'éthique sportive. Toute action et initiative portée en territoire sera activement soutenue par la Fédération.

L'objectif est de fournir des outils concrets pour comprendre, repérer et signaler les violences afin de garantir un cadre sportif sécurisant et respectueux pour toutes et tous.



2 INCLUSION SOCIALE ET LUTTE CONTRE TOUTES FORMES DE DISCRIMINATIONS

Les dojos sont des lieux de fraternité, d'épanouissement personnel et reflet du "mieux vivre ensemble". Malheureusement, ils n'échappent pas à des dérives (violences, discriminations, etc.) qui touchent l'intégrité des personnes comme celle des associations affiliées à la Fédération. Ces dérives méritent d'être combattues par une mobilisation collective au quotidien, portée par des engagements sur l'ensemble du territoire et par chaque acteur du mouvement sportif.

Les actions concrètes, menées sur le territoire et allant dans ce sens de lutte contre les discriminations seront importantes dans les années à venir afin de permettre à la Fédération de maintenir l'accessibilité de la pratique à toutes et tous. La FFAAA s'assure chaque année de l'honorabilité des enseignants et des pratiquants sur le territoire.

La Fédération privilégiera les actions menées pour utiliser nos disciplines comme levier d'inclusion sociale, notamment dans des zones défavorisées ou auprès de populations marginalisées.

LES OBJECTIFS FÉDÉRAUX

AXE 2 : ÉTHIQUE ET CITOYENNETÉ

3 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La FFAAA a un devoir d'exemplarité en matière de développement durable, notamment du fait de sa participation à l'exécution de missions de service public, elle se doit d'adopter une démarche responsable et concrète.

La Fédération a ouvert une commission Développement durable dont les objectifs sont de lister et favoriser les actions fédérales pour le développement durable. Son rôle sera également de diffuser les bonnes pratiques auprès des clubs et organes régionaux de la Fédération. Des outils seront mis en place et des partenariats seront proposés afin d'accompagner pleinement les initiatives locales et régionales.



Ces initiatives seront mise en avant dans un souci de partage afin d'agir au mieux à tous les échelons de la Fédération. La réduction de dépense d'énergie, de déchets et de frais inutiles fera partie des objectifs à atteindre. Les actions de mutualisation au sein des ligues ou des clubs seront favorisées, tout comme la diffusion et l'information de ces bonnes pratiques.





LES OBJECTIFS FÉDÉRAUX

AXE 3 : FORMATION ET STRUCTURATION

La qualité de l'enseignement et ses outils pédagogiques constituent un facteur clé de succès essentiel pour le développement de la pratique. Les efforts entrepris précédemment concernant la formation au sein de la fédération vont se poursuivre sous l'impulsion de la commission Formation du Comité Directeur fédéral.

L'appui du Collège Technique National est déterminant dans la conduite des projets de formation. Constitué du maillage territorial des Délégués Fédéraux Régionaux (DFR) et de 4 chargés de mission, il est appelé à déployer les actions de formation initiale et continue au plus près des clubs de leur territoire. Il peut aussi s'appuyer sur le centre des ressources créé en 2022, l'Institut de formation, qui a pour mission de créer, coordonner et mettre en œuvre l'ensemble des formations qualifiantes et diplômantes des enseignants futurs de la fédération.

1 LA FORMATION DIPLÔMANTE

La FFAAA est un organisme de formation, certifié Qualiopi depuis 2021 et qui a obtenu sa prolongation jusqu'au 04/11/2027. Sur la base d'un référentiel gouvernemental, la certification Qualiopi atteste de la qualité des prestations délivrées par les organismes de formation.

Différents degrés de formation sont proposés, depuis les diplômes fédéraux jusqu'au CQP MAM ou au DEJEPS qui sont des diplômes professionnels permettant d'enseigner contre rémunération. L'institut propose également des accompagnements VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pour les certifications inscrites au RNCP relevant du champ du sport : CQP MAM, DEJEPS.

Cet accompagnement personnalisé permet de poursuivre l'objectif de la FFAAA de professionnalisation des enseignants. Il se décline sous plusieurs heures de formation proposée et engage les candidats dans un financement de cet encadrement.



2 LA FORMATION CONTINUE

La formation doit également se poursuivre en version continue auprès des enseignants diplômés et se décliner au sein des territoires. Des travaux seront menés avec les présidents d'instances territoriales et les Délégués Fédéraux Régionaux qui assurent la cohérence technique et pédagogique en région. Le but est de structurer ce suivi avec un socle commun et de s'adapter aux besoins locaux, tout en déclinant des modules qui permettraient de viser des publics spécifiques : jeunes, femmes, sport-santé, etc.

Les actions locales permettant de développer cette formation continue (stages, organisation d'écoles des cadres thématiques) seront valorisées par la Fédération.

LES OBJECTIFS FÉDÉRAUX

AXE 3 : FORMATION ET STRUCTURATION

1 FORMATION ENSEIGNEMENT JEUNES

Plusieurs formations sont menées au profit de l'enseignement jeunes. L'AFAC permet de former de jeunes pratiquants souhaitant s'investir dans l'encadrement afin d'obtenir une attestation d'assistant de l'enseignant pour l'encadrement de la pratique. Elle est notamment utile pour proposer aux jeunes de s'investir auprès des enfants.

Par ailleurs, les stages et formations spécifiques dédiés à l'enseignement des enfants est un des points essentiels valorisés par la Fédération, pour attirer un public jeune et mener les enfants à la pratique sportive.





2 FORMATION SPORT SANTÉ BIEN-ÊTRE

La FFAAA a mis en place plusieurs stages de formation en commun avec la FFAB* sur le thème du Sport Santé Bien-Être dans le but de labelliser les clubs via la formation de leurs enseignants.

Aujourd'hui, l'objectif est de poursuivre les efforts de formation pour proposer, dans chaque région, une activité physique avec une prise en charge adaptée, encadrée par des enseignants formés et dispensée dans un cadre sécurisé.

**Fédération Française d'Aïkido et de Budo*



LES OBJECTIFS FÉDÉRAUX

AXE 4 : COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

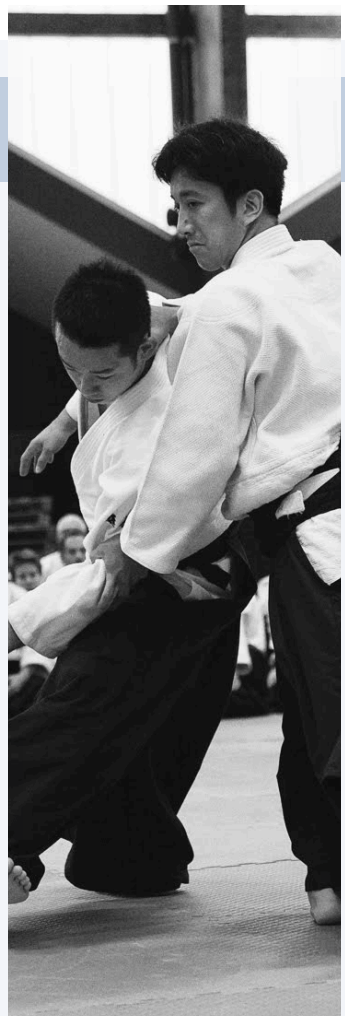
Le développement fédéral reposera également sur la mise en place d'une communication dynamique et forte pour promouvoir l'Aïkido et ses disciplines associées vers un public renouvelé.

Grâce aux qualités humaines propres aux arts Aïki, la Fédération et sa commission communication mettent en œuvre des démarches inspirantes ou percutantes afin de mieux investir les réseaux sociaux et de cibler une communication vers un public élargi. La communication devra également être enrichie avec des synergies entre la Fédération et les territoires (à travers des partages et des relais d'informations) et permettre la valorisation de toutes les actions pouvant avoir un impact positif au niveau national.

1 LA PROMOTION DES PRATIQUES AÏKI

La promotion des arts Aïki est un enjeu majeur pour renouveler les effectifs. La Fédération souhaite soutenir les clubs et toutes les instances régionales dans leur campagne de communication. La Fédération supportera les initiatives locales, avec la conception et la création de visuels ou d'objets publicitaires permettant de valoriser les disciplines. Elle aidera ainsi les clubs à gagner en visibilité lors d'événements sportifs, par exemple en attirant le regard des publics avec des supports tels que des roll-up ou des affiches, ou encore en distribuant des contenus présentant les arts Aïki comme des flyers ou des cartes de visite.

Il est important de rappeler que chaque club peut avoir sa spécificité selon son contexte local (géographie, nombre de pratiquants et type de pratiquants) et qu'il doit donc s'adapter à cet environnement spécifique. La Fédération doit donc encourager toute forme de promotion permettant aux clubs de se diversifier pour mieux répondre aux attentes, sans cesse renouvelées, du public.



2 LA MISE EN LIGNE D'OUTILS NUMÉRIQUES

Si une banque de documents administratifs est mise à disposition sur le site de la Fédération (comme des modèles de statuts associatifs), un soutien administratif plus approfondi envers les clubs est prévu.
D'autres outils pourront être mis en ligne afin d'aider les clubs au moment de leur création, mais aussi pour les guider dans les démarches administratives ou pour la promotion de leur club. Toute initiative locale visant à créer des modèles, des tutoriels ou des groupes d'entraide et de partage d'expérience sera soutenue par la Fédération.

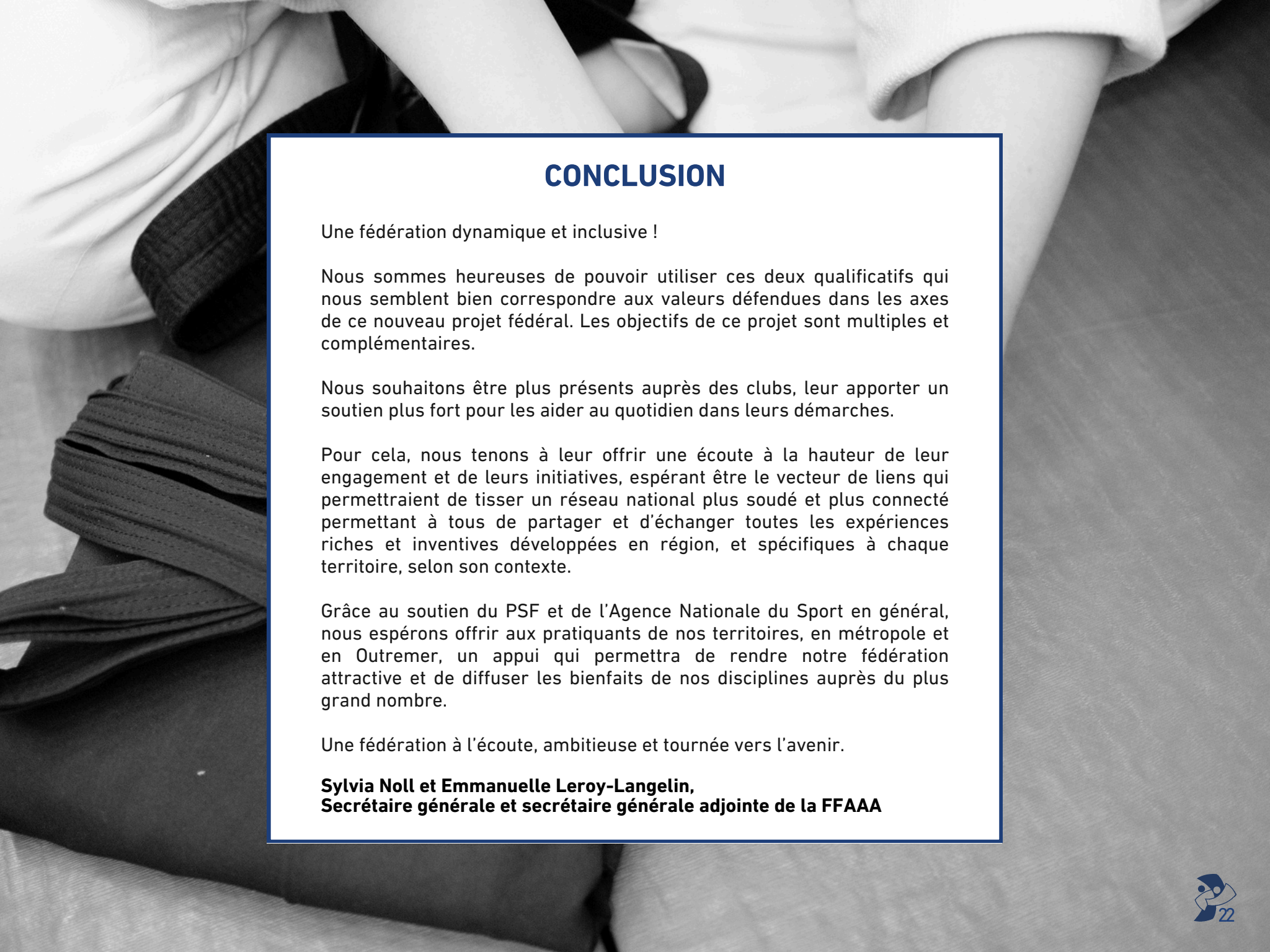
AXE 4 : COMMUNICATION ET DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE

3 LA CRÉATION DE CONTENUS NUMÉRIQUES

La Fédération souhaite oeuvrer pour son renouvellement, grâce à une communication conçue pour favoriser la découverte des disciplines Aïki auprès des non-pratiquants. Pour ce faire, il semble important de mieux exploiter les outils couramment utilisés par toutes les générations. La rapidité de l'évolution numérique encourage à mobiliser les nouveaux médias pour atteindre nos publics cibles plus efficacement à travers une communication plus dynamique et adaptée aux moyens de s'informer de toutes les tranches d'âge.

La création de contenus numériques est une démarche présentant un fort potentiel pour mieux atteindre nos objectifs de communication. Elle permet notamment de multiplier et de varier les prises de parole, grâce à sa grande diversité de formats (films rapides de pratique, interview de pratiquants, documentaires, etc.). La Fédération pourra ainsi mettre en place une stratégie de communication intégrant des approches complémentaires, chacune destinée à intéresser et convaincre des publics aux intérêts et aux besoins distincts. Elle soutiendra ces mêmes initiatives en région et se propose d'être un relai au niveau national si le discours est suffisamment fédérateur.





CONCLUSION

Une fédération dynamique et inclusive !

Nous sommes heureuses de pouvoir utiliser ces deux qualificatifs qui nous semblent bien correspondre aux valeurs défendues dans les axes de ce nouveau projet fédéral. Les objectifs de ce projet sont multiples et complémentaires.

Nous souhaitons être plus présents auprès des clubs, leur apporter un soutien plus fort pour les aider au quotidien dans leurs démarches.

Pour cela, nous tenons à leur offrir une écoute à la hauteur de leur engagement et de leurs initiatives, espérant être le vecteur de liens qui permettraient de tisser un réseau national plus soudé et plus connecté permettant à tous de partager et d'échanger toutes les expériences riches et inventives développées en région, et spécifiques à chaque territoire, selon son contexte.

Grâce au soutien du PSF et de l'Agence Nationale du Sport en général, nous espérons offrir aux pratiquants de nos territoires, en métropole et en Outremer, un appui qui permettra de rendre notre fédération attractive et de diffuser les bienfaits de nos disciplines auprès du plus grand nombre.

Une fédération à l'écoute, ambitieuse et tournée vers l'avenir.

Sylvia Noll et Emmanuelle Leroy-Langelin,
Secrétaire générale et secrétaire générale adjointe de la FFAAA

10 KYU

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
AÏKIBUDO KINOMICHI & DISCIPLINES ASSOCIÉES